

# *KARU'VÉLO*

## **Conditions générales de vente des prestations de locations vendues**

Service de location longue durée de VAE (Vélos à Assistance Electrique) du SMT

## ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions régissent les ventes par le SMT des prestations de location des vélos en cours de contrat.

## ARTICLE 2 - PRIX

Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de la commande). Aucun frais de traitement ou d'expédition supplémentaire n'est ajouté. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le SMT se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le produit sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité suivant les conditions du Règlement de Location qui a déjà été fourni au client lors de sa première location.

Les produits loués demeurent la propriété du SMT.

Les locations demeurent en attente jusqu'au paiement complet du prix au SMT.

Attention : dès que vous prenez possession de la location des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits vous sont imputés.

## ARTICLE 3 - COMMANDES

Les commandes peuvent être passées sur Internet via le site dédié (smt.gp) Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande.

Le SMT se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit.

## ARTICLE 4 - VALIDATION DE VOTRE COMMANDE

Toute commande sur le site Internet suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente.

Toute confirmation de commande entraîne votre adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente sans exception ni réserve.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Vous déclarez en avoir parfaite connaissance avant votre confirmation de commande.

La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Un récapitulatif des informations de votre commande et une facture des prestations et produits achetés vous seront communiqués en format PDF et HTML via l'adresse électronique déclarée lors de la commande.

#### ARTICLE 5 - PAIEMENT

La validation de votre commande implique l'obligation de payer le prix indiqué.

Le règlement de vos achats s'effectue par carte bancaire grâce à un système sécurisé.

Le débit de la carte est effectué dès l'achat validé et remisé par votre banque.

#### ARTICLE 6 - RETRACTATION

Les prestations vendues sont dans le cadre de l'exécution préalable d'un contrat de location de vélo.

Lors des achats en ligne, le client reconduit de sa propre volonté le contrat préalablement émit et accepté par le locataire et le loueur. Dès lors, il n'existe pas de droit de rétractation au sens du Code du Commerce.

#### ARTICLE 7 - DISPONIBILITÉ

Nos prestations sont disponibles suivant le Règlement de Location fourni au client lors de la conclusion préalable du Contrat de Location. En cas de changement des prestations, nous vous en informerons par courriel.

#### ARTICLE 8 - LIVRAISON

Les prestations sont réputées livrées instantanément et après confirmation du paiement et de la confirmation de commande remise au client par courriel.

#### ARTICLE 9 - GARANTIE

Toutes nos prestations bénéficient de la garantie d'exécution et sauf survenance d'une demande de retour du bien loué pour cause exceptionnelle (y compris technique). Dans ce cas, la compensation de délai de location s'effectuera automatiquement.

## ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ

Les prestations proposées sont conformes à la législation française en vigueur. Les responsabilités du Locataire et du Loueur définies par le Règlement de Location restent inchangées dans le cadre de reconduction en ligne sur le site internet dédié.

## ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGE

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

## ARTICLE 12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site internet sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du SMT. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans accord écrit.

## ARTICLE 13 - DONNÉES PERSONNELLES

Le SMT collecte les informations nominatives et les données personnelles vous concernant dans le cadre de la gestion de votre commande.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le SMT est responsable du traitement des données collectées. Les données sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant en contactant le SMT par courrier :

**Syndicat Mixte des Transports**  
Centre les Acacias-Belcourt  
97122 BAIE-MAHAULT

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

La non-fourniture des données demandées entraînera le rejet de votre demande.

## ARTICLE 14 – ARCHIVAGE ET PREUVE

Les registres informatisés du SMT seront considérés comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Le SMT archivera l'ensemble des documents relatifs aux transactions effectuées, y compris mais sans s'y limiter, les factures, les contrats de location, les courriels et les enregistrements dans nos bases de données, sur un support fiable et durable via notre site ERP dédié, qui se charge également de leur suppression finale.

Les registres informatisés comprenant ces divers éléments, seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.